

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 6 juillet 2021

Délibération
n°173-2021
Point 4.8.19

Point 4.8.19 de l'ordre du jour
Bilan de l'utilisation des crédits CVEC 2020 et projets 2022

EXPOSE DES MOTIFS :

La commission CVEC s'est réunie le 23 juin. Les services bénéficiaires de crédits de la CVEC ont présenté le bilan de l'activité 2020 et les nouveaux projets 2022.

La commission a validé à l'unanimité ces bilans et projets.

Il est proposé au CA de se prononcer sur le bilan 2020 (PJ numéro 1) et sur les projets 2022 (PJ numéro 2).

Le 5 juillet 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 26 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le bilan de l'utilisation des crédits CVEC 2020 et projets 2022.

Résultat du vote :

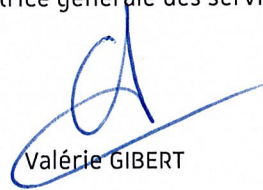
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

RAPPORT

Objet : Bilan de l'utilisation de la CVEC au titre de 2020
Réf. : CDC/SLL/N° 21-49

Christophe de Casteljau
Directeur général des services
adjoint Appui aux missions
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 98
cdecasteljau@unistra.fr

L'année 2020 a bien sûr été particulièrement impactée par la crise sanitaire. Les quatre missions concernées par la CVEC l'ont été à double titre. De nombreuses actions n'ont pas pu être menées après avoir été reportées à plusieurs reprises pour certaines d'entre elles. L'activité des services n'a donc pas été réduite comme pourraient le laisser croire les bilans annuels. C'est le cas notamment pour les programmations culturelles. Mais les activités sportives et associatives ont également subi ces impacts d'annulations avec de nombreuses incertitudes tout au long de la crise et des évolutions des consignes sanitaires.

Les actions d'accompagnement social et de santé ont elles été renforcées, se sont renouvelées voire ont concerné de nouveaux pans ou de nouvelles modalités de mise en œuvre. A titre d'exemple, je citerais le déploiement de Doctolib dès le début de la crise, service qui sera maintenu en 2021 et au-delà.

Il en est de même de la politique d'accompagnement numérique avec la distribution de plus de 500 cartes sim aux étudiants pour permettre des connexions, et le prêt de plus de 1 000 ordinateurs. Ces actions ont pu se déployer grâce à une double mobilisation : celles de services et celles de nombreux partenaires.

Concernant les services, la Direction du numérique (Dnum) s'est ainsi mobilisée de la définition du besoin, à la distribution en passant par l'achat.

De même, des collègues enseignants et biatss du service des sports ont pris en charge l'organisation, le suivi et la distribution des matériels. Ces heures de travail ne sont pas valorisées dans le bilan financier, mais sans elles, les actions s'en trouveraient réduites. L'établissement a ainsi montré sa capacité à se mobiliser et à redéployer ponctuellement des moyens au profit des étudiants.

Concernant les partenariats extérieurs, ils ont également été nombreux, parfois nouveaux, et perdureront pour la plupart au-delà de cette année. Certains sont naturels et fréquents avec la fondation de l'université, le CROUS, des associations étudiantes ou les collectivités. D'autres ont été construits avec la crise : ARS, partenariats privés à l'instar des restaurateurs d'Alsace et engagements individuels de certains professionnels de la restauration et du social. Là encore ces actions ne sont, le plus souvent, pas valorisées financièrement, car ne mobilisant pas de crédits CVEC ou pour une fraction seulement. Ainsi, par exemple, sur les 1 000 ordinateurs mis à disposition des étudiants, seulement 100 ont été financés par la CVEC pour un coût d'un peu plus de 50K€.

Rappelons aussi que de nombreuses actions sont au bénéfice des étudiants du site strasbourgeois et non exclusivement des étudiants de l'Unistra.

Et heureusement certaines actions prévues, récurrentes ou non, ont pu se dérouler « normalement » ou en s'adaptant, que ça soit sur une période ou un temps réduit.

Mener à bien toutes les actions nécessitent en premier lieu des personnels et des structures.

Pour les personnels, certains sont rémunérés grâce à la CVEC. La circulaire d'application, comme les fiches techniques du Ministère, permettent et prévoient heureusement cette possibilité. L'établissement maintient également son effort en consacrant une partie de ces emplois et de la masse salariale correspondante aux actions portées par la CVEC.

Au titre de 2020, c'est ainsi plus de 2,8M€ de masse salariale pris en charge par l'établissement au titre de sa dotation pour charge de service public, et directement attribuée aux 4 services porteurs des missions prévues par le financement CVEC. Pour être complet, il faudrait y ajouter les charges de gestion générées par ces activités qu'il s'agisse de gestion humaine, financière ou matérielle pour les locaux.

Le bilan plus concret, détaillé et présenté ci-dessous s'articule autour des 4 axes portés par les 4 services en charge de ces domaines à savoir :

- La médecine de prévention avec le service de santé universitaire (SSU)
- La pratique sportive avec le service des sports
- L'art et la culture avec le service universitaire de l'action culturelle (SUAC)
- L'accueil des étudiants et le FSDIE avec le service de la vie universitaire (SVU)

Quand cela est possible, les actions sont individualisées avec indication des objectifs recherchés, du public concerné, du budget consacré. Mais certaines dépenses sont également globalisées au niveau des domaines. Les indicateurs pourront être revus progressivement à l'écoute de la commission mise en place à l'université et de la CFVU.

I/ La médecine de prévention

Le budget global mobilisé par le service au titre de 2020 s'élève à 584 697€, soit une augmentation de 7,5% par rapport à l'année précédente. A cette somme, comme indiqué précédemment, il conviendrait d'ajouter la masse salariale prise en central au niveau de l'établissement. Et pour une vision complète, il faudrait calculer des coûts complets, ce qui n'est pas fait ici. Ces remarques s'appliquent à tous les services et ne sera pas répétée à chaque fois.

1. Ressources humaines

Toutes les actions se font avec la mobilisation des personnels du SSU. La poursuite des consultations a été facilitée par la mise en place de doctolib. Le personnel du SSU a pu travailler à distance grâce à la mise en place de ce dispositif. Comme indiqué précédemment, une partie de ces personnels est rémunérée par l'établissement, une autre partie par la contribution. De plus, des postes venus en renfort sont également financés par des partenaires. C'est le cas d'1,5 ETP de psychologue financé par le CROUS grâce également à la CVEC. En septembre 2020, dans le cadre d'un partenariat avec le CROUS, l'université a recruté deux assistantes sociales supplémentaires. Elles ont été payées par l'université sur la période septembre-décembre, et le sont par le CROUS pour l'année 2020. Pour rappel, les deux assistantes sociales de l'université sont regroupées avec celles du CROUS qui pilote cette action menée de façon commune. L'université contribue également financièrement en abondant à hauteur de 90K€ le fonds géré par le CROUS. Cette somme est au sein du budget du SVU.

Le service complète également les formations dont bénéficient ses personnels. En 2020, formations relatives à la santé sexuelle et aux violences sexuelles.

Enfin, les étudiants relais complètent ce dispositif. Au nombre de 16 l'an passé, 18 ont été recrutés cette année. Là aussi action commune avec le CROUS et les étudiants relais/citées.

Public cible : Tous les étudiants

Nombre d'étudiants bénéficiaires : Tous les étudiants

2. Visites médicales : action de base du service

Cette activité de base peut être subdivisée en diverses actions :

Visites médicales : 2 361 visites médicales obligatoires, 324 visites d'étudiants étrangers primo-entrants, 651 visites dans le cadre du plan d'aménagement des étudiants en situation de handicap.

Visites de médecine générale : 1 552 visites et actes

Médecine du sport : 379 certificats d'aptitude

Nutrition : 189 consultations

Bien-être : 1 924 bénéficiaires

3. Visites médico- psychologiques

Depuis 1996, l'université a mis en place un CAMUS dans le cadre d'un partenariat avec le Rectorat d'académie, la fondation santé des étudiants de France et les hôpitaux de Strasbourg.

Depuis sa création, l'activité de ce centre n'a cessé d'augmenter, doublant son activité sur ces dix dernières années. En 2020, 1 382 étudiants ont été reçus, ce qui représente 4 563 consultations, soit 734 de plus qu'en 2019. Les consultations sont assurées par des psychologues et/ou des psychiatres. Ce centre est accueilli dans les locaux du SSU et bénéficie de son appui administratif et technique. Globalement, l'université met à disposition du CAMUS l'équivalent de 4 ETP, sur les 7 dont le centre dispose, soit plus de la moitié des moyens humains. Ce centre bénéficie à l'ensemble des étudiants du site strasbourgeois.

4. Santé sexuelle : Actions de prévention « dépistage des IST, sexologie », centre de dépistage et gynécologie

Objectif recherché : Information et prise en charge des étudiants sur des thèmes autour de la santé sexuelle

Public cible : Tous les étudiants

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 2 777 ont été dépistés en 2020, soit un chiffre encore en augmentation, et globalement 4 060 étudiants ont bénéficiés de cette action autour de la santé sexuelle.

De plus, les actions de prévention se sont également déroulées dans différents sites afin de toucher plus d'étudiants.

Spécificités à cette action : Lors des stands d'information, croisement des compétences en s'appuyant également par des services sanitaires, un interne du SSU, des médecins et des infirmières du SSU et une animatrice en santé sexuelle.

5. Risques festifs : Formations sur les risques festifs couvrant l'alcool, les addictions, le harcèlement

Objectif recherché : Sensibilisation des responsables des associations et des étudiants aux risques (ciblage vers des étudiants dans des écoles comme ECPM, Sciences Po, l'ENGEES)

Public cible : Tous les étudiants

Nombre d'étudiants bénéficiaires : Seulement 330 étudiants ont bénéficié d'une formation cette année

Spécificités à cette action : Il ne s'agit pas de tenir un discours moralisateur mais de sensibiliser aux risques afin de les diminuer. Apports de conseils juridiques et de témoignages

6. Diverses actions de prévention dont lutte contre la Covid

Objectif recherché : Sensibilisation des étudiants aux risques sanitaires

Public cible : Tous les étudiants et ciblage ponctuels lors d'organisation d'évènement potentiellement à risque ou après la constatation de cas

Nombre d'étudiants bénéficiaires : Tous les étudiants

Diverses actions menées : - Formation des brigades (68 étudiants) et campagnes de sensibilisation
- Tracing covid

- Organisation et participation aux dépistages massifs avec l'ARS : 14 campagnes sur les différents campus et dans les locaux du CROUS : 35 431 tests réalisés et 110 positifs
- Distribution de masques. Dons de diverses entreprises
- Concours d'affiches sur divers thèmes de prévention du service : santé sexuelle, alcool, tabac, etc.

7. Vaccination des étudiants

Objectif recherché : Politique vaccinale nationale

Public cible : Tous les étudiants, mais surtout les étudiants primo-entrants, les étudiants en situations précaires. Des membres du SSU se déplacent dans les cités U 5 actions de ce type (avec le CROUS)

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 1 573 (916 vaccination et tubertest, 657 contrôles de carnets de vaccination)

Spécificités à cette action : Santé publique

8. Actions avec le service des sports

Intitulé de l'action : Sport sur ordonnances

Objectif recherché : Retrouver une sensation de bien-être par la pratique sportive

Public cible : Étudiants en situation de surpoids d'isolement

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 80

Spécificités à cette action : Suivi individualisé, pluridisciplinaire (sport adapté, nutrition, médecine générale et psychologique). Adaptation de la taille des groupes et sorties en extérieur. Spécificité en périodes de confinement

Budget utilisé : Financement partenarial avec ARS ; régime local, CVEC : 35 953€ dont 10K€ CVEC

9. Actions de lutte contre la précarité

Intitulé de l'action : Distributeur de serviettes hygiéniques

Objectif recherché : Lutte contre la précarité

Public cible : Les étudiantes concernées

Nombre d'étudiants bénéficiaires : ND

Spécificités à cette action : Un distributeur installé à la MUI cette année, en complément des distributeurs installés par le CROUS dans les cités U.

Coût d'un distributeur : 1 688€

10. Lutte contre le harcèlement

Intitulé de l'action : Prise en charge, orientation et accompagnement

Objectif recherché : Réduire et détecter pour une prise en charge des violences sexistes

Formation de tout personnel du service

Public cible : Tous les étudiants

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 11 000

Spécificités à cette action : A la fois formation du personnel mais également mise en place d'un groupe de parole, participation de psychologues. Participation à la cellule mise en place par l'université.

II/ La pratique sportive

Le budget global mobilisé par le service au titre de 2020 s'élève à 496 699€ soit une baisse de 20% par rapport à l'année précédente.

En 2020, l'offre habituelle des activités sportives n'a pas pu être proposée : confinement à partir du mois de mars 2020 et fortes restrictions à partir de fin octobre.

Voici les conséquences :

- Importante diminution des dépenses de fonctionnement
- Les projets d'investissement du service ont été reportés et les crédits disponibles réutilisés partiellement vers les actions spécifiquement mises en place cette année.

Des personnels se sont mobilisés dans des distributions alimentaires, de matériels informatiques et ont mené un travail spécifique avec le SSU pour élargir les bénéficiaires du sport sur ordonnance.

1. Les dépenses du service des sports en 2020

Etant donné la multiplicité des activités sportives proposées (70), les dépenses ne peuvent pas être présentées entre les différentes activités. Elles s'élèvent à 496 699€ et concernent cette année plus de 2/3 de dépenses de masse salariale.

2. Les projets de l'année 2020

Les projets se traduisent par une programmation annuelle d'une offre sportive mise en œuvre par l'équipe pédagogique du service, l'organisation d'événements sportifs et artistiques, l'organisation d'activités de pleine nature sous forme de sorties ou de stages et la mise en place d'activités qui prolongent les enseignements. Elle est l'offre de développement personnel variée qui est proposée directement aux étudiants pour leur permettre de s'initier et progresser dans les activités sportives, artistiques, de santé bien-être et de pleine nature.

Cette année 2020, l'activité a été fortement dégradée à partir du mois de mars, mais l'offre sportive de développement personnel a été maintenue ou adaptée lorsque les conditions sanitaires l'autorisaient.

- Des moyens numériques et de nombreuses ressources ont été développées et proposées aux étudiants, dans diverses disciplines (192 vidéos réalisées). Cette modalité a aussi permis de garder le contact avec les étudiants.
- Les activités ont été adaptées et certaines ont pu reprendre en septembre et octobre 2020 : 8000 étudiants ont pu pratiquer une activité sportive aménagée à cette période sur 306 créneaux d'activités.
- En revanche la presque totalité des événements sportifs ont été annulés en 2020. C'est également le cas des compétitions : aucune compétition n'a pas se dérouler depuis mars 2020.
- Une pratique sportive sur prescription médicale à destination des étudiants a été mise en place .

Par ailleurs, le travail sur le projet du nouveau centre sportif s'est poursuivi. Sa construction est prévue grâce au plan campus et l'année 2020 a permis la préparation des dossiers de consultation des entreprises en lien avec la DPI.

Enfin, et malgré la crise sanitaire, les étudiants sportifs de haut-niveau ont pu continuer à s'entraîner. Des centres universitaires d'entraînement (CUE) sont créés et cofinancés en partenariat avec les ligues pour permettre aux étudiants sportifs de haut-niveau de bénéficier de conditions adaptées en judo, tennis et badminton (montant de l'apport CVEC en 2020 : 17 K€. Nombre d'étudiants sportifs concernés : 58 étudiants des 3 CUE sur les 196 ESHN que compte l'Unistra).

III/ L'art et la culture

Le budget global mobilisé par le service au titre de 2020 s'élève à 288 903€, soit un montant très proche de l'année précédente.

Une majorité des actions menées par le service universitaire de l'action culturelle le sont grâce à la CVEC, mais certaines relèvent aussi du champ de la formation initiale. Le bilan est présenté globalement pour ne pas séparer artificiellement une action qui trouve aussi un sens supplémentaire dans cette complémentarité. Des pourcentages de financement sont proposés quand cela est nécessaire.

L'ensemble des actions du service culturel a été impacté par la crise sanitaire.

1. Dépenses globales de pilotage des actions

Les actions pilotées par le Suac en 2020 ont nécessité le renouvellement du poste de gestionnaire des ateliers culturels et artistiques et d'une équipe de 13 vacataires étudiants comme médiateurs culturels auprès de l'ensemble des étudiants des campus strasbourgeois. Ils interviennent respectivement à hauteur de 20% et de 80 % pour les actions relevant de la CVEC.

La communication générale du service entre également dans les dépenses globales de pilotage des actions soutenues par le Suac. Elle concerne majoritairement (85%) les actions impliquées par la Carte culture.

Le gestionnaire des ateliers culturels conçoit et organise des ateliers artistiques en lien avec la programmation culturelle du service. Jeune diplômée issue de filière artistique de l'Université, la responsable des ateliers offre un contact privilégié aux étudiants par sa proximité et sa bonne connaissance de la vie étudiante.

Étudiants médiateurs : Les médiateurs culturels ont pour mission principale de faire connaître les activités du Suac et du dispositif Carte culture aux étudiants, ainsi qu'à un public plus large. Ils ont à charge de rencontrer les associations étudiantes et de les informer des activités et de la programmation du service. Par la tenue quotidienne d'une permanence et leur présence lors des événements d'informations (villages de rentrée, journées universitaires, guinguette culturelle, etc.), mais aussi lors des événements culturels et artistiques (Fête de la musique, Festival Démonstratif, Campus Alternatif, Concert de rentrée universitaire, etc.), l'équipe de médiateurs informe les étudiants des droits que leur accorde la CVEC. Enfin, il leur revient également de diffuser les communications respectives du Suac et de la Carte culture : en intervenant dans les amphithéâtres et en étant en contact avec les scolarités, bibliothèques et cafétérias, les vacataires s'assurent que le plus grand nombre d'étudiants ait accès à la programmation culturelle du Suac. Ils interviennent également en appui des chargés de projets pour l'accueil et la médiation des actions du service auprès des publics.

Communication générale du service : Communication print (affiches, programmes, flyers, encarts publicitaires) et web (réseaux sociaux et sites internet).

Budget utilisé : 20 008€, (80% CVEC soit 16 006€ : 13 étudiants médiateurs) + 27 038€ gestionnaire des ateliers culturels, (20% CVEC soit 5 408€) + 10 500€ (Communication générale, 85% CVEC soit 8 925€).

Total : 57 546€ participation CVEC : 30 339€

2. Pôle ateliers culturels

Intitulé de l'action : Ateliers culturels et artistiques validant

Les ateliers culturels et artistiques validant sont suivis pour 84% des étudiants au titre d'une UE libre et pour 16% comme auditeurs libres. Il a ainsi été convenu que la CVEC vient compléter les financements nécessaires à hauteur de 16% des dépenses engagées.

Objectif recherché : Permettre une meilleure intégration de la pratique artistique et culturelle au sein des cursus universitaires, dans le cadre d'une UE libre. Ces ateliers sont animés par des professionnels rémunérés et sont conçus selon une visée pédagogique. Ils sont ouverts à l'ensemble des étudiants de l'Université de Strasbourg sans exigence de niveau préalable, toutes filières confondues.

Les étudiants des autres années peuvent également s'inscrire en tant qu'auditeurs libres.

Public cible : Étudiants inscrits en deuxième ou troisième année de Licence.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 1^{er} Semestre 43 étudiants (5 ateliers), 2nd Semestre 99 étudiants (9 ateliers), total de 142 étudiants.

Spécificités à cette action : Ouvrant à une validation de trois crédits ECTS, ces ateliers peuvent être choisis par les étudiants dans le cadre de l'UE libre qui leur est proposée à chaque semestre de leur cursus de Licence 2 et 3. À noter, depuis 2018, la mise en place d'ateliers mutualisés entre la HEAR et l'Unistra dans le cadre du Schéma directeur de la vie étudiante Alsace.

Nombres d'ateliers validant : 14 (dont 3 proposés par la HEAR)

Budget global utilisé : 20 009€, soit financement CVEC de 4 503€.

3. Ateliers en lien avec le dispositif carte culture

Intitulé de l'action : Ateliers de pratiques culturelles et artistiques

a/ *Ateliers culturels validant*

Objectif recherché : Permettre une meilleure intégration de la pratique artistique et culturelle au sein des cursus universitaires, dans le cadre d'une UE libre, tout en leur permettant de découvrir les partenaires culturels du dispositif Carte culture. Ces ateliers sont animés par des professionnels rémunérés et sont conçus selon une visée pédagogique. Les étudiants des autres années peuvent également s'inscrire en tant qu'auditeurs libres.

Public cible : Étudiants inscrits en deuxième ou troisième année de Licence.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 1^{er} Semestre 31 étudiants pour 3 ateliers dont un de la Hear, 2nd Semestre 65 étudiants, soit un total de 96 étudiants.

Spécificités à cette action : Ouvrant à une validation de trois crédits ECTS, ces ateliers peuvent être choisis par les étudiants dans le cadre de l'UE libre qui leur est proposée à chaque semestre de leur cursus de Licence 2 et 3.

Dans ce cadre, le dispositif Carte culture propose des ateliers de pratique artistique en collaboration étroite avec ses partenaires culturels et des professionnels associés.

Nombres d'ateliers validant : 8 (capacité de 15 étudiants maximum par atelier)

Budget global utilisé : 13 432€ (pas de financement CVEC, aucun auditeur libre inscrit)

b/ *Ateliers à la carte non validant*

Objectif recherché : Issus du partenariat avec les structures culturelles du dispositif Carte culture, les ateliers à la carte constituent une porte d'entrée dans la découverte artistique et culturelle, tant dans la pratique artistique que dans la pratique même de spectateur.

Ainsi, ces ateliers sont ouverts à tous sans prérequis de niveau artistique, quels que soient la filière et le niveau d'étude.

Public cible : Étudiants, toutes filières confondues

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 1^{er} Semestre 89 étudiants (6 ateliers), 2nd Semestre 15 étudiants uniquement, du fait de l'annulation de 5 ateliers sur 6 initialement prévus, soit un total de 104 étudiants.

Spécificités à cette action : En complément des Ateliers culturels validant, les Ateliers à la carte s'adressent à l'ensemble des étudiants et proposent des formats variés afin de s'adapter aux profils les plus divers.

Nombres d'ateliers à la carte : 12 prévus, 7 réalisés

Budget global utilisé : 2 056€ (pas de financement CVEC)

4. Dispositif Carte culture

a/ *Médiation culturelle*

Objectif recherché : Promouvoir l'offre du dispositif Carte culture et l'ensemble de ses partenaires culturels auprès des étudiants et les inciter à fréquenter les salles de spectacle, cinémas, musées et festivals d'Alsace.

Public cible : Étudiants bénéficiaires du dispositif Carte culture

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 1^{er} Semestre 395 étudiants (janvier à mi-mars), 2nd Semestre 878 étudiants soit un total de 1 273 étudiants

Spécificités à cette action : Le dispositif Carte culture invite ses partenaires à promouvoir leurs programmations respectives sur les campus et dans leurs structures. Cette médiation auprès des étudiants comprend aussi bien des événements de rentrée que l'accueil de concerts, de compagnies pour des spectacles, performances ou encore l'organisation de sorties culturelles dans toute l'Alsace.

Nombres d'actions de médiation : 13 actions initialement prévues, 7 réalisées.

-Actions de rentrée : *Guinguette culturelle et Campus alternatif* en partenariat avec le Crous, *Concert de rentrée universitaire*, *Perffusion* réalisé avec le Master APAM,
-Accueil de partenaires culturels sur le campus Centre et historique : Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Musica.
-Sorties culturelles : annulées en raison de la crise sanitaire
Budget utilisé : 40 351€, financement CVEC 13 192€

b/ *Encourager les étudiants à fréquenter des lieux culturels en Alsace*

Objectif recherché : Permettre aux étudiants de fréquenter les salles de spectacles, festivals, cinémas et musées du territoire alsacien grâce à des tarifs préférentiels chez plus de 80 partenaires culturels et une programmation d'actions de médiation dédiée durant toute l'année universitaire.

Public cible : Étudiants des Universités d'Alsace et de ses établissements associés, des formations post-bac alsaciennes agréées et des universités Eucor – Le Campus européen (Karlsruhe, Freiburg, Bâle) et des Hochschulen de l'espace du Rhin Supérieur associées par la signature d'une convention spécifique.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 100% des inscrits à l'Unistra.

Spécificités à cette action : Piloté conjointement par les Services Universitaires de l'Action Culturelle des Universités de Haute-Alsace et de Strasbourg, le dispositif Carte culture permet, depuis 1992, aux étudiants de fréquenter les salles de spectacles, festivals, cinémas et musées du territoire à des tarifs préférentiels (6€ la place de spectacle dans 50 salles et festivals partenaires, 5€, 4€ ou 3€ la place de cinéma selon les salles et les séances, entrée libre dans 23 musées d'Alsace). Ces tarifs préférentiels génèrent des versements compensatoires aux structures partenaires.

Nombres d'entrées Bas-Rhin : 30 074 (73 202 en 2019)

- Cinémas : 10 167 (34 501 en 2019)
- Salles de spectacles : 8 315 (21 488 en 2019)
- Musées : 11 592 (17 213 en 2019)

Budget utilisé : 89 879€ (versement compensatoire aux structures partenaires, dont 15 000€ de contribution solidaire en raison de la crise)

5. Réalisations de projets culturels et artistiques

Objectif recherché : Sur la base d'une thématique annuelle, il s'agit de mettre en œuvre la politique culturelle élaborée par la Présidence de l'université en développant une action culturelle ouverte à toute la communauté universitaire et, plus largement, au grand public.

Public cible : Étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et grand public.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 3 500 (8 000 en 2019)

Spécificités à cette action : Les étudiants, public privilégié des actions culturelles organisées par le Suac, jouent un rôle proactif dans l'élaboration et la réalisation de plusieurs projets (Festival Démonstratif, Fête de la Musique, Concours Louise Weiss de littérature, itinérance artistique : *Madame chante l'amour* ; théâtre : *Les rats quittent le navire*, concert : *Local Brass Quintet* ; *OPS*, etc.

Nombres de projets : 30 programmés, 23 réalisés

Budget utilisé : 50 276€

IV/ L'accueil des étudiants et le FSDIE

Le budget global mobilisé par le service de la vie universitaire au titre de 2020 s'élève à 500 877€, soit une baisse de 13% par rapport à l'année précédente. Ce montant intègre les sommes dépensées par l'université au titre du schéma directeur de la vie étudiante du site.

1. Accueillir et accompagner les étudiants durant leur cursus

Objectif recherché : Renforcer l'accueil pour faciliter l'intégration des étudiants, particulièrement les primo-entrants
Point d'accueil spécifique pendant la période de rentrée, offre de services renforcée pendant la période de rentrée (permanence de la préfecture jusque courant novembre), accueil complété par des étudiants

Public cible : Tous les étudiants

Nombre d'étudiants bénéficiaires : environ 15 000

Spécificités à cette action : Mobilisation d'emplois étudiants tout au long de l'année pour faciliter les échanges. 148 étudiants ont été embauchés et ont effectué 6 349,75 heures.

Budget utilisé : 99 818,07€

2. Accompagner et soutenir la vie associative étudiante

Objectif recherché : Renforcer la vie associative, l'animation du campus et permettre la réalisation de projets dans le cadre d'expériences associatives

Public cible : Associations étudiantes et tous les étudiants

Nombre de bénéficiaires : 98 associations ont signées la charte des associations étudiantes et peuvent donc prétendre à un accompagnement et à un financement. 82 dossiers associatifs financés sur 87 déposés.

Budget utilisé : 160 840 €

3. Soutenir la citoyenneté étudiante

Objectif recherché : Soutenir les organisations représentatives étudiantes pour leur permettre de mener des actions citoyennes et susciter l'engagement étudiant

Public cible : Organisations étudiantes représentatives

Nombre de bénéficiaires : 4 organisations représentatives

Budget utilisé : 50 000€

4. Convention

L'Unistra et l'Afev (l'Association de la fondation étudiante pour la ville) ont également renouvelé leur convention de partenariat. Cette convention définit les enjeux et les modalités de partenariat entre les deux parties.

Objectif recherché : Favoriser le développement de l'engagement solidaire des étudiants sur les territoires et mettre en œuvre des solutions originales pour encourager l'engagement citoyen des étudiants.

Public cible : Tous les étudiants

Spécificités à cette action : Le mentorat : étudiant bénévole intervient auprès d'un enfant ou d'un jeune (de 5 à 18 ans) rencontrant des difficultés dans son parcours. Chaque mentor s'adapte à la réalité de l'enfant.

Volontaire en résidence : Les volontaires de l'Afev, accueillis dans les établissements scolaires, favorisent l'émergence de projets avec les enfants ou les jeunes, développent le lien avec les territoires et participent à l'amélioration du climat scolaire.

Budget utilisé : 30 000€

5. Aide d'urgence pour les étudiants en difficulté

Objectif recherché : Apporter une aide matérielle aux étudiants en difficulté

Public cible : Etudiants en situation précaire

Nombre de bénéficiaires : 242 étudiants

Nombre d'aides attribuées : 262

Montant moyen d'une aide : 350€

Spécificités à cette action : Action commune avec le CROUS. Dossiers étudiés par une assistante sociale
Budget utilisé : 91 587€

6. Aide alimentaire d'urgence

Objectif recherché : Apporter une aide alimentaire aux étudiants en difficulté

Public cible : Etudiants en situation précaire

Nombre de bénéficiaires : 11 000 étudiants

Budget utilisé : 20 000€

7. Valoriser et faire connaître les dispositifs

Objectif recherché : Faire connaître les dispositifs pour susciter plus de dossiers

Public cible : Associations étudiantes et tous les étudiants

Nombre de bénéficiaires : Tous les étudiants

Spécificités à cette action : participations à diverses actions initiées par d'autres ou avec d'autres partenaires pour valoriser toutes les modalités d'initiatives étudiantes

Budget utilisé : 11 693€

V/ Actions spécifiques et complémentaires dues à la crise

Aides informatiques

Tout au long de la crise l'université a prêté des ordinateurs à ces étudiants. Sur les 1000 distribués, seulement 100 ont été financés par la CVEC pour un montant de 52 000€ et cela grâce à :

- un premier financement obtenu par la fondation de l'université
- puis une mise de disposition de machines par la région Grand Est au profit des établissements. 500 ordinateurs ont été mis à disposition de l'Unistra qui en a fait bénéficier les établissements strasbourgeois au prorata des effectifs étudiants soit, 40 pour les autres établissements
- Cette action s'est poursuivie en 2021, avec de nouveaux dons en nature d'un mécène de la fondation et un don financier direct.

L'université a également distribué 600 cartes sim sur la période de crise. Ces cartes ont été financées également par la fondation et par l'accord national avec Emmaus France Connect.

Cette action a permis aussi de libérer des crédits dans le cadre des aides financières apportées aux étudiants lorsque celles-ci étaient demandées pour l'achat d'ordinateurs, ces étudiants étant alors dirigés vers ce dispositif.

Actions spécifiques accompagnement social

Le partenariat récurrent mené avec le CROUS s'est amplifié par le renforcement de l'équipe d'assistantes sociales, mais aussi par divers partenariats pour organiser des distributions alimentaires en plus de celles organisées par l'AFGES et indiquées dans la partie relative au SVU. Plusieurs actions ont été menées avec des restaurateurs (300 repas pour les étudiants de la faculté des sciences du sport, puis 1500 autres vers ces mêmes étudiants complétés par les étudiants de la faculté des arts, les sportifs de haut niveau les étudiants ayant bénéficié d'une aide informatique), avec la fondation. Mis à part du temps de travail, cela n'a pas mobilisé de moyens financiers complémentaires de la CVEC, sauf pour le complément pour le repas de Noël dans les RU pour moins de 3 000€.

Compensation des pertes d'emplois et de stages de 200€

A l'été 2020, l'Unistra a fait le choix de doubler l'action menée par l'Etat et mise en œuvre par les CROUS à savoir de verser 200€ aux étudiants ayant perdu leur emploi, leur stage ou les étudiants ultra-marins. Cette action a bénéficié à 1035 étudiants de l'Unistra. Cette mesure efficace ne nécessitait pas de nouvelle analyse d'un dossier.

Emploi étudiant

Le recours à l'emploi étudiant a été encouragé. L'exemple des brigades sanitaires évoquées précédemment en est un bon exemple. L'objectif premier était bien de lutter contre la Covid en portant des messages de prévention, mais ils ont aussi apporté des ressources aux étudiants titulaires de ces emplois. C'était aussi un objectif de la mesure.

Depuis la mise en place de la CVEC, il n'y a pas encore d'année de référence. En effet, la première année, les textes sont arrivés assez tardivement. Il n'y a pas eu de transformation en profondeur des actions déjà menées au profit de la vie étudiante. Puis la crise Covid est venue perturber, comme indiqué en introduction. Néanmoins, les éléments de réflexion se sont poursuivis et les projets proposés pour 2022 sont plus nombreux et pour certains très structurants. De plus des équipements vont arriver très prochainement, notamment la salle Paul Collomp fin 2021 et le studium début 2022.

Projets CVEC 2022

Les actions menées grâce à la CVEC et portées par les quatre services (SUAC, SSU, SVU et service des sports) seront poursuivies et le budget reconduit en conséquence.

Les nouvelles actions proposées au titre de 2022 sont articulées autour de 4 axes nouveaux et le renforcement d'actions antérieures :

Axe santé handicap

SSU	Déploiement d'une antenne sur Illkirch et centre-ville 3 postes prévus : médecin, psychologue, infirmière Aménagement en 2021 : travaux et matériel	150 000€	MS
	Renforcement des équipes site Esplanade 25% de psychologue, gynécologue, divers honoraires	71 000€	MS
	Fonctionnement complémentaire : vaccins, formation	24 000€	Fct
	Matériel : stérilisateur, distributeur	5 000€	Inv
SVU	Poste cellule handicap	35 000€	MS
	Brigades sanitaires/médiateurs LAC	20 000€	MS

Axe déploiement sur sites délocalisés

SSU	Implantation Illkirch campus centre-ville (cf ci-dessus)		
SUAC	Boîtes à livres	50 000€	Inv
Sports	Equipements sportifs Illkirch	300 000€	Inv
Sports/SVU	Equipements bien être en extérieur	50 000€	Inv

Axe solidarité

MUI	Actions solidaires étudiants en grandes difficultés clinique du droit, fonds de solidarité, formation	38 000€	Fct
Cellule VSS	Lutte contre les violences sexistes et sexuelles	45 000€	MS

Axe nouveaux équipements immobiliers

Sports	Nouveau centre sportif	230 000€	Inv
SUAC	Salle Paul Collomp	103 000€	MS
SVU	Studium : équipement bureaux associatifs	20 000€	Inv



Renforcement d'actions engagées

SUAC	Actions culturelles	50 000€	Fct
Sports	Accompagnement sportifs haut niveau (1/2 poste)	22 500€	MS

Totaux par masse

Masse salariale (MS) : 446 500€

Fonctionnement (Fct) : 112 000€

Investissement (Inv) : 655 000€